



FFAES

Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires

Procès verbal de l'Assemblée Générale du mardi 25 avril 2023 à 20h00
à la salle communale de Matran dans le bâtiment de l'école
Rte de l'École 6 1753 Matran

Dès 19h15 possibilité de visiter l'AES de Matran situé dans le même bâtiment.
Parking devant l'école.

Ordre du jour :

1. Accueil et ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 18 mai 2022 (en ligne sur le site)
4. Rapport du Président
5. Présentation des comptes 2022
6. Rapport des vérificatrices des comptes
7. Approbation des comptes et décharge
8. Présentation et approbation du budget 2023
9. Démissions-élections au comité
10. Cours de perfectionnement
11. Résultats de l'enquête « Quelle place pour l'AES dans la journée scolaire des élèves ? »
12. Divers

37 communes ou groupements de communes sont représentés par 50 personnes : Attalens, Autigny, Bas Intyamont-Estavannens, Bossonnens, Bulle (2 accueils), Châtel-St-Denis, Val-de-Charmey (Charmey et Cerniat), Culture Kids Fribourg, Bois d'Amon (Ependes, Arconciel et Senèdes), Fribourg, Gletterens, Grolley, Hauterive, Matran, Misery-Courtion, Montet Glâne, Prez-Ponthaux, La Roche (Pont-la-Ville), Semsales, Siviriez, St. Aubin, Villars-sur-Glâne (AES Platy), Villaz-St-Pierre, Ursy, Vaulruz-Sâles, Vuadens, Vuisternens-dv.-Romont (Villariaz, la Joux, Sommentier).

Invités : Mme Estelle Papaux, cheffe du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), Mme Michaëla Bochud, intervenante en protection de l'enfant en charge des AES (SEJ), Mme Bettina Sager, présidente de l'Association Fribourgeoise des Intervenants en Accueil Extra Scolaire (AFIAES), Mme Stephanie Collela, vice-syndique de Matran.

Comité : François Roubaty, président (FR), Nicole Lehner-Gigon vice-présidente, secrétaire PV (NLG), Véronique Maradan, caissière (VM), Lisette Pellerin (LP), Joseph Diène Senghor (JS) et Benoît Schaller Mottas (BS) membres.

Excusé-e-s : M. Philippe Demierre Conseiller d'Etat, Mme Sandra Modica responsable pédagogique des formations AES HETS-FR, Mme Suzanne Michel AES « Les petits Martiflons », Mme virginie Chevalley AES « Aux craies en couleur » Le Crêt-près-Semsales, Mme Angelique Russo AES Corminboeuf, Mmes Sandrine Goumaz et Chantal Trimaille AES Châtonnaye, M. Janin AES Montet-Glâne, M. Yves Blanc Conseiller communal Estavayer-le-Lac, Mme Loraine Thibault AES « Les p'tits Lacustres » Gletterens, Mme Valérie Sciboz comité FFAES.

1.Accueil et ouverture

Au nom de la Fédération Fribourgeoise des Accueils Extra Scolaires (FFAES), le président salue et souhaite la bienvenue aux représentant-e-s des Accueils Extra Scolaires (AES) ainsi qu'aux représentant-e-s des communes. Il salue la présence et dit son plaisir d'accueillir, de faire la connaissance et de présenter Mme Estelle Papaux nouvelle cheffe du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) qui remplace M. Stéphane Quéru retraité. Elle est accompagnée de Mme Michaëla Bochud, intervenante en protection de l'enfance au SEJ en charge des milieux d'accueil. Il souhaite aussi la bienvenue à Mme Bettina Sager, présidente de l'Association Fribourgeoise des Intervenants en Accueils extra Scolaires (AFIAES), à Mme Stéphanie Collela, vice-syndique de Matran et à Mme Lise Jeanbourquin qui présentera la psycho-kinésiologie après la partie statutaire de l'assemblée.

Il excuse l'absence de M. Philippe Demierre, Conseiller d'Etat et de Valérie Sciboz absente pour cause de maladie.

Il remercie chacune et chacun de sa présence et passe la parole à Mme Stéphanie Collela qui souhaite la bienvenue à toutes les représentantes et tous les représentants des AES et des communes. Elle est heureuse de les recevoir dans ce bâtiment communal qui abrite aussi l'école et l'AES. Ce dernier a été inauguré en 2012. Dès le départ, la commune l'a conçu et construit pour accueillir les enfants en dehors des heures d'école avec toutes les commodités nécessaires. L'AES a sa propre place de jeux sécurisée. Actuellement, 50 élèves sont inscrits à l'AES de Matran chaque semaine. Ils sont entourés par 2 intervenantes et 1 stagiaire. Au vu des nombreuses constructions en cours sur son territoire, la commune de Matran prévoit une augmentation sensible du nombre d'enfants qui auront besoin d'être accueillis et va agrandir les locaux actuels en prévoyant, par la même occasion, un mur de séparation entre les classes et l'AES afin d'éviter aux élèves les nuisances sonores engendrées par l'AES. Mme Collela termine sa présentation en souhaitant une bonne assemblée aux participants et participantes. FR remercie Mme Collela de cette présentation et lui prie de transmettre nos remerciements à ses collègues du Conseil pour l'accueil dans la salle communale.

2.Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée convoquée selon les statuts comporte 12 points qui sont rappelés à l'écran. Il ne suscite pas de remarques et permet de délibérer valablement.

3.Adoption du PV de l'Assemblée générale du 18 mai 2022

Ce PV qui était disponible en ligne sur le site www.ffaes.ch, ne suscite pas de commentaires ou de questions et est ainsi approuvé à l'unanimité. FR remercie NLG qui en est l'auteure.

4.Rapport du Président

Durant l'année 2022, l'organisation de cours de perfectionnement a été une tâche importante pour le comité. Notre collaboration avec l'école professionnelle santé social à Posieux (ESSG) pour des cours comme auditrices-eurs libres et l'AFIAES a été poursuivie avec 2 nouveaux thèmes (travail en équipe et accueillir des enfants en situation de handicap). Trois personnes se sont inscrites et parmi les 6 personnes qui avaient suivi le 1^{er} module d'un cours en 2022 plusieurs ont continué avec le 2^{ème} module. Les cours de samaritains sont toujours bien fréquentés : les 4 cours prévus en 2023 sont déjà complets et 3 dates seront proposées en 2024. Les cours sur la discipline positive rencontrent toujours beaucoup d'intérêt. Ils sont maintenant organisés par l'animatrice Mme Delphine Meuwly. Le prochain aura lieu à l'AES du

Gibloux les 12 et 26 mai et les 23 et 30 juin. FR informe qu'il reste des places libres pour ce cours. En plus, une nouvelle formation initiale à la HETS débutera le 4 octobre.

Un autre sujet a beaucoup occupé les discussions dans le comité c'est la LDETEC, une loi dont le but est de clarifier le financement des tâches entre l'Etat et les communes. D'après cette loi, le financement de l'accueil extrafamilial devrait être pris en charge entièrement par les communes ce qui est un sujet d'inquiétude pour la FFAES qui craint, entre autres, de voir les financements des formations initiales et continues ainsi que la création de structures performantes au service des familles remis en question et calculés au plus bas. Le comité a participé à plusieurs discussions sur le sujet mais reste inquiet sur l'application de cette loi qui a, par ailleurs, déjà été acceptée par le Grand Conseil mais qui, au vu de son coût pour l'Etat, devra être soumise à la votation populaire vraisemblablement cet automne. Le comité a aussi organisé une table ronde pour discuter des contacts entre les enseignants et les responsables des AES. Il semble qu'il existe des problèmes dans la communication au sujet des élèves qui passent d'une structure à l'autre ce qui péjore la qualité de l'accueil. Le problème étant avéré, il a donné lieu à une enquête auprès des AES membres. Les résultats seront détaillés au point 11 de l'ordre du jour. Pour ce qui est du site Internet de la FFAES, il est toujours actualisé et le formulaire d'inscription pour les remplacements a été simplifié. Pour terminer, le président informe que le comité a répondu à plusieurs invitations : le 10^{ème} anniversaire de l'AES de Prez, l'atelier « quels sont les besoins pour les familles du canton de Fribourg », plusieurs séances en vidéo ou présentiel à l'invitation de Pro Enfance et aux AG de Pédibus et de l'AFIAES.

Le rapport du président ne suscite aucune remarque et question, il le termine en adressant des remerciements à tous ses collègues du comité pour leur engagement tout au long de l'année.

5.Présentation des comptes 2021

Véronique Maradan, la caissière, présente les comptes 2022. Avec des produits pour 14'090.- Frs. et des charges pour 13'051,85 Frs., l'exercice solde sur un bénéfice de 1'038,15 Frs et un capital de 29'867,65 Frs. au 31 décembre 2022. Les comptes bien détaillés par la caissière ne donnent lieu à aucun commentaire dans l'assemblée.

6.Rapport des vérificatrices des comptes 2019

Mmes Marianne Dumas et Vèrène Papaux de la commune de Vuisternens-dv-Romont ont vérifié les comptes 2022, dans les locaux de l'AES de leur commune, sur la base des pièces authentiques ainsi que de leurs justificatifs accompagnés des relevés des comptes tant initiaux que finaux. Mme Vèrène Papaux donne lecture du rapport de vérification qui recommande à l'assemblée, avec les réserves d'usage, d'approuver les comptes 2022 de la FFAES et d'en décharger Mme Véronique Maradan, secrétaire-caissière de la Fédération ainsi que le comité.

7. Approbation des comptes 2022 et décharge

La présentation des comptes 2022 ainsi que le rapport des vérificatrices ne suscitent ni question ni remarque et sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée qui en donne ainsi décharge à la caissière et au comité. FR remercie l'assemblée de la confiance témoignée ainsi que la caissière et les vérificatrices pour leur travail. Il ajoute que le mandat des vérificatrices est de 2 ans et que Mmes Dumas et Papaux vérifieront encore 1 fois les comptes de l'exercice en cours.

8. Présentation et approbation du budget 2022

Avec 8400.- Frs. de cotisations des membres et 5'000.- Frs. de participation des membres et du SEJ aux cours de samaritains, le budget prévoit 13'400.- Frs. de

produits et des charges augmentées à 23'950.- Frs. par la participation aux cours de perfectionnement (5'000.-), les cotisations à l'Alliance Fribourgeoise des Acteurs de l'Enfance (AFAE) et de pro Enfance (450.-) et surtout la mise à jour du site qui prévoit un passage TYPO 3 de la version 7 à la version 11, évaluée à 11'000.-. Cette dernière dépense, prévue largement, reste encore à discuter après consultation de divers devis d'autres fournisseurs. Ainsi, le budget prévoit une perte de 10'550.- Frs. et est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

9. Démissions-élections au comité

Après 4 ans de comité Valérie Sciboz a souhaité le quitter pour se consacrer à d'autres tâches. FR donne lecture de sa lettre de démission et la remercie du travail important qu'elle a réalisé en étant responsable de l'organisation des cours de samaritains ; une tâche souvent ingrate avec les personnes inscrites longtemps à l'avance qui se désistent peu avant leur cours. En plus, comme responsable de l'AES d'Avry, elle accueillait nos comités et était pour nos travaux un témoin important des conditions de travail des intervenant-e-s. Avec NLG, elle a mené à bien l'enquête sur la journée scolaire des enfants accueillis. Pour la remplacer, FR accueille Benoît Schaller Mottas. Il habite Grolley, est co-directeur à temps partiel de l'accueil de jour Banc Public pour les personnes qui sont en situation précaire. Il est aussi papa de 4 jeunes enfants. Il est élu par acclamations et FR le remercie pour son engagement et se réjouit de travailler avec lui au comité. Au vu des défis qui attendent le comité pour améliorer la qualité des accueils dans le canton, FR souhaiterait que le comité s'agrandisse et il lance un appel pour que des personnes présentes s'engagent. Aucune candidature se présente et FR incite chacune et chacun à réfléchir à sa proposition et à prendre contact avec le comité en cas d'intérêt. Pour terminer, FR annonce qu'il est président depuis plus de 10 ans de la FFAES et que cette assemblée sera la dernière qu'il préside.

10. Cours de perfectionnement

JS donne lecture du compte rendu de Valérie Sciboz (VS) qui a suivi le 2^{ème} module du cours de communication non verbale en auditrice libre à l'ESSG de Posieux. C'est un sujet très important quand des personnes travaillent ensemble comme c'est le cas dans les AES. La prise de conscience de la signification de nos attitudes permet de mieux se comprendre et de poursuivre les mêmes objectifs. Le respect des rôles de chacune et chacun est aussi abordé dans ce cours : il est essentiel pour que toutes et tous trouvent leur place et respectent celle de l'autre. JS termine une formation dans la même école et témoigne qu'en plus des apprentissages formels on y est très stimulé par les échanges avec les autres participant-e-s. Deux nouveaux cours ont été proposés cette année : gestion administrative et pédagogique et accueil des enfants en situation de handicap. Trois membres de la FFAES s'y sont inscrits. Les cours de formation continue à l'ESSG et à la HETS continuent d'être proposés chaque année et toutes les informations sont sur le site.

11. Résultats de l'enquête « Quelle place pour l'AES dans la journée scolaire des élèves ? »

NLG donne lecture des résultats de cette enquête à laquelle 37 AES sur 83 ont participé. En plus de répondre à plusieurs questions sur l'état des contacts entre les enseignant-e-s, les directions des écoles et les intervenant-e-s en AES qui sont les personnes responsables des élèves pendant leur journée scolaire, l'enquête a révélé plusieurs informations intéressantes sur l'importance des AES dans le canton. La première étant que, en comparant le nombre des enfants fribourgeois de 4 à 12 ans (statistiques cantonales) à celui du nombre des enfants qui sont accueillis chaque semaine dans un accueil, on constate que la moitié des enfants du canton des 1^{er} et 2^{ème} cycles scolaires fréquente un AES. Cela est possible car plusieurs

accueils sont ouverts 60 heures hebdomadaires, ce qui signifie 12h par jour 5 fois par semaine. L'enquête a aussi révélé que la collaboration avec les directions et les enseignants-e-s n'est pas satisfaisante dans 6 cas sur 10. C'est surtout les échanges d'informations sur les élèves qui sont lacunaires et qui péjorent le travail d'accueil. Il semble que la loi scolaire (LS) soit invoquée pour limiter ou empêcher ces échanges. Quelques accueils (5 sur 37) ont déclaré n'avoir pas de problèmes avec les échanges d'informations, leurs écoles ayant adopté l'application suisse Klapp qui permettrait de communiquer en toute sécurité. Les résultats complets de l'enquête seront disponibles sur le site. Pour tirer parti des données récoltées, le comité va poursuivre ses investigations en prenant contact avec les autorités compétentes qui sont les directions de la DSAS et de la DFAC pour les AES.

12. Divers

FR passe la parole à Mme Estelle Papaux qui commence par remercier toutes les personnes présentes pour leur engagement très professionnel auprès des élèves accueillis. Elle déclare avoir été attentive à tout ce qui a été dit pendant la soirée ce qui l'incite à conclure que ces enfants passent plus de temps dans les accueils que dans leur classe. Elle souligne le rôle essentiel des intervenant-e-s pour l'éducation informelle très importante qu'ils/elles prodiguent aux enfants accueillis. Elle revient sur la LDETEC qui, si elle est acceptée en votation, transmettra aux communes la tâche de financer l'entier des coûts de l'accueil extrafamilial en plus de l'évaluation des besoins qui figure déjà dans la loi et qui devrait se faire une fois tous les 4 ans. Le canton gardant le rôle restreint de la surveillance des accueils et le soutien au financement d'auxiliaires de vie pour les élèves en situation de handicap qui bénéficient de MAR (mesures d'aide renforcées) qui sont admis dans les classes ordinaires. Elle informe aussi que le SEJ participe avec les cantons romands à des réflexions pour définir les exigences qui s'appliqueront aux accueils extrafamiliaux. En plus, ses services travaillent à la prolongation des subventions cantonales, à la création de places d'accueil et au soutien des formations du personnel des accueils pour les renforcer en vue des besoins futurs. Elle termine en félicitant la FFAES et ses membres pour leur rôle important dans l'organisation de vie des familles fribourgeoises.

La parole n'étant plus demandée dans les divers, le président clôt l'assemblée en remerciant encore les intervenant-e-s en AES et les conseillères et conseillers représentant-e-s des communes de leur présence ainsi que la commune de Matran pour son accueil et passe la parole à Mme Lise Jeanbourquin qui propose la découverte de la psycho-kinésiologie (PK) et son application dans le quotidien à la maison ou au travail.

Après cet exposé, FR invite toutes les personnes présentes à se réunir autour d'un apéritif généreusement offert par la commune hôte et souhaite une bonne soirée à chacune et chacun.

La secrétaire du jour : Nicole Lehner-Gigon

Le président : François Roubaty

Massonens, le 18 mai 2023